



Madame, Monsieur,

Le collège Victor Hugo organise un voyage pédagogique à l'intention des élèves de 5<sup>ème</sup> motivés par la géologie, l'histoire et capables de randonner.

- Lieu: Erquy et environs (Côtes d'Armor (22)). Hébergement : Roz Armor, Erquy.
- Dates : du lundi 11 mai (Chartres, départ vers 05h00) au mercredi 13 mai 2015 (retour vers 21h00)
- Effectif : 56 places disponibles / encadrement assuré par cinq professeurs

**Programme :**

- Mont St Michel, visite de l'abbaye,
- Promenade dans la baie du Mont St Michel,
- Barrage du Couesnon,
- Usine marémotrice de la Rance,
- L'estran rocheux d'Erquy,
- Le Cap Fréhel.
- Randonnée au niveau du Cap d'Erquy.
- Ferme ostréicole de Cancale.
- St Malo intra-muros.

**Le prix de revient** du séjour est de **116 € / élève**.

Modalités de règlement :

- 1 versement unique de 116 € lors de l'inscription du mardi 06 janvier 2015.
- ou 2 versements répartis de façon suivante :
  - 1<sup>er</sup> versement : 60 € (arrhes) lors de l'inscription du mardi 06 janvier 2015,
  - 2<sup>ème</sup> versement : 56 €, du 02 au 06 février 2015.

Les paiements par chèque doivent être libellés à l'ordre de l'agent comptable du collège Victor Hugo.

*Remarques :*

- Certains comités d'entreprise apportent des aides pour les voyages scolaires.
- Le **Foyer Socio-Educatif** du collège remboursera, par chèque, à ses adhérents, une somme équivalente à 25% du coût total du voyage. Ceci permet une réduction de 29 € ; ce qui revient à proposer **le voyage à 87 €**.

**Modalités d'inscription :**

- Distribution du document d'inscription le lundi 05 janvier 2015.
- Remise par les élèves des coupons d'inscription **et** du versement à partir du mardi 06 janvier obligatoirement auprès de M. PERROT ou M. MARTIN.

L'inscription est valide à partir :

- de la remise du coupon d'inscription correctement complété et signé par les responsables légaux,
- **et** du versement unique de 116 € ou du 1<sup>er</sup> versement de 60 € (arrhes).

Les élèves seront inscrits dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Lors d'une réunion qui se tiendra mi-avril 2015, nous vous présenterons de façon détaillée l'ensemble du projet. Cependant, vous pouvez nous contacter pour compléter votre information.

Vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

L'équipe organisatrice.

Le Principal



Madame, Monsieur,

Le collège Victor Hugo organise un voyage pédagogique à l'intention des élèves de 5<sup>ème</sup> motivés par la géologie, l'histoire et capables de randonner.

- Lieu: Erquy et environs (Côtes d'Armor (22)). Hébergement : Roz Armor, Erquy.
- Dates : du lundi 11 mai (Chartres, départ vers 05h00) au mercredi 13 mai 2015 (retour vers 21h00)
- Effectif : 56 places disponibles / encadrement assuré par cinq professeurs

**Programme :**

- Mont St Michel, visite de l'abbaye,
- Promenade dans la baie du Mont St Michel,
- Barrage du Couesnon,
- Usine marémotrice de la Rance,
- L'estran rocheux d'Erquy,
- Le Cap Fréhel.
- Randonnée au niveau du Cap d'Erquy.
- Ferme ostréicole de Cancale.
- St Malo intra-muros.

**Le prix de revient** du séjour est de **116 € / élève**.

Modalités de règlement :

- 1 versement unique de 116 € lors de l'inscription du mardi 06 janvier 2015.
- ou 2 versements répartis de façon suivante :
  - 1<sup>er</sup> versement : 60 € (arrhes) lors de l'inscription du mardi 06 janvier 2015,
  - 2<sup>ème</sup> versement : 56 €, du 02 au 06 février 2015.

Les paiements par chèque doivent être libellés à l'ordre de l'agent comptable du collège Victor Hugo.

*Remarques :*

- Certains comités d'entreprise apportent des aides pour les voyages scolaires.
- Le **Foyer Socio-Educatif** du collège remboursera, par chèque, à ses adhérents, une somme équivalente à 25% du coût total du voyage. Ceci permet une réduction de 29 € ; ce qui revient à proposer **le voyage à 87 €**.

**Modalités d'inscription :**

- Distribution du document d'inscription le lundi 05 janvier 2015.
- Remise par les élèves des coupons d'inscription **et** du versement à partir du mardi 06 janvier obligatoirement auprès de M. PERROT ou M. MARTIN.

L'inscription est valide à partir :

- de la remise du coupon d'inscription correctement complété et signé par les responsables légaux,
- **et** du versement unique de 116 € ou du 1<sup>er</sup> versement de 60 € (arrhes).

Les élèves seront inscrits dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Lors d'une réunion qui se tiendra mi-avril 2015, nous vous présenterons de façon détaillée l'ensemble du projet. Cependant, vous pouvez nous contacter pour compléter votre information.

Vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

L'équipe organisatrice.

Le Principal